

Comment fonctionne le «mobile banking»?

Le lancement du Mobile Banking de BNP Paribas Fortis, vous a sans doute amené à vous poser de nombreuses questions sur ce service. Qu'en est-il? Que font les autres banques? **TEXTE: CAROLINE SURY**



Impossible de l'ignorer, BNP Paribas Fortis vient (enfin!) de lancer son service «Mobile Banking». Début novembre, une communication massive de la banque a été orchestrée en radio comme en télévision, dans les journaux et sur de nombreuses bornes publicitaires urbaines.

Comme son nom l'indique, Mobile Banking consiste à réaliser des opérations bancaires depuis un smartphone: consulter le solde de vos comptes à vue et d'épargne, afficher l'historique de vos comptes, visualiser les détails des opérations désirées et bien sûr, effectuer des virements européens.

Un virement n'importe où

Ceci dit, «seuls sont repris les numéros de comptes bénéficiaires que vous aurez

préalablement sauvegardés en PC Banking», avertit BNP Paribas Fortis.

En outre, le montant total des virements est limité à 2.500 euros par semaine et par compte.

«Cette limite ne s'applique cependant pas aux transferts entre vos propres comptes», rassure la banque.

Pour se connecter, rien de plus simple: vous pouvez utiliser votre lecteur de carte. Mais la banque a prévu les cas où vous ne l'avez pas sur vous. Il suffit alors simplement de faire une demande de code d'accès via SMS. Celui-ci sera complété du mot de passe préalablement défini lors de votre souscription au service Mobile Banking. Vous avez droit à 360 SMS gratuits par an. Les suivants sont facturés 10 centimes d'euros.

BNP Paribas Fortis n'est pas la première banque à proposer ce type de service en Belgique. Bien avant elle, Keytrade permettait déjà à ses clients d'effectuer des virements et d'autres opérations via un smartphone. Voici un aperçu des services proposés par les différentes banques. Et pour en savoir plus, rendez-vous directement sur leur site internet.

QUE FONT LES CONCURRENTS?

KEYTRADE

La banque a développé un site spécialement conçu pour les mobiles permettant d'effectuer des virements, de placer un ordre, de chercher une action ou même de gérer un portefeuille.



KBC

Contrairement à BNP Paribas Fortis et Keytrade, l'application mobile de KBC ne permet pas d'effectuer des virements. Par contre, elle permet de réaliser des simulations d'épargne ou d'emprunts en temps réels. En outre, elle est dotée d'un système de géolocalisation des distributeurs et des agences KBC proche de l'utilisateur. Cette fonction est d'ailleurs également disponible avec le Mobile Banking de BNP Paribas Fortis via l'application «augmented reality».



DEXIA

Dexia Direct Alert est actuellement le seul service disponible via un GSM. Nul besoin d'avoir recours à un smartphone donc. Il permet aux utilisateurs de rester informés des opérations de leurs comptes, sur leurs cartes et sur leurs investissements via SMS. Cela coûte 25 centimes par SMS reçu (gratuit pour les moins de 18 ans) et 15 centimes par sms envoyé.





L'assurance mobile

Depuis le 23 septembre dernier, une application «Axa Service Mobile Auto» est disponible sur l'AppStore (et donc uniquement pour les iPhones).

Elle vous permet de pré-déclarer votre accident ou sinistre, d'envoyer des photos directement à votre assureur, de renseigner les coordonnées des témoins potentiels, d'être mis en relation avec les services d'assistance ou d'urgence et d'accéder à des fiches conseils. En savoir plus? Rendez-vous sur www.monargent.be/iphone

Découvrez d'autres applications bien utiles, disponibles sur l'App-store et sur l'Android Market sur www.monargent.be/smartphone

ING

Comme Dexia, ING en est encore au stade de l'envoi et de la réception de SMS donnant des informations sur le solde du compte à vue, du Livret Vert ING, du dossier-titres et des dépenses de la carte de crédit. Ce service est facturé 15 centimes par SMS reçu.

